



Crête rocheuse du Pic de San Marti (Identifiant national : 910011745)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 11191111)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ; mise à jour Frédéric Andrieu (CBNMed), . - 910011745, Crête rocheuse du Pic de San Marti. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10 P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910011745.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ; mise à jour Frédéric Andrieu (CBNMed)

Centroïde calculé : 613152°-1821061°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/05/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 10/10/2022

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 09/11/2022

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Commune : Cabrespine (INSEE : 11056)
- Commune : Caunes-Minervois (INSEE : 11081)
- Commune : Citou (INSEE : 11092)
- Commune : Lespinassière (INSEE : 11200)
- Commune : Castans (INSEE : 11075)

1.2 Superficie

292,79 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF "Crête rocheuse du Pic de San Marti" se trouve au nord-est du département de l'Aude, dans le massif de la Montagne Noire, au nord-est du village de Cabrespine. Elle s'étend sur près de 300 hectares correspondant aux crêtes situées à l'ouest et au sud-ouest du Pic de San Marti. Son altitude moyenne oscille entre 700 et 900 m, et elle culmine à 978 mètres au Mont Redon.

Ce site présente une mosaïque de pelouses plus ou moins rocailleuses, d'ourlets, de landes et de rochers qui recouvrent les crêtes, les replats et les versants escarpés. En contrebas, la majorité des versants est le domaine des forêts de feuillus et des plantations de conifères. L'ensemble est développé sur des affleurements schisteux et de gréseaux dont la nature siliceuse.

Les pelouses et les zones rocheuses abritent une flore particulière qui confère au site son intérêt écologique avec des plantes déterminantes comme l'Orpin anglais (*Sedum anglicum*), plante à distribution atlantique, et à la Pulsatille rouge (*Pulsatilla rubra*) au niveau de pelouses plus denses, ainsi qu'à l'Illicébre verticillé (*Illecebrum verticillatum*) dans les replats temporairement humides.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Critères d'intérêts patrimoniaux- Floristique- Phanérogames		
<i>Commentaire sur les intérêts</i>		
<i>aucun commentaire</i>		

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Autre (préciser)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF vise toutes les crêtes plus ou moins rocheuses à l'ouest et au sud-ouest du Pic de San Marti. La délimitation entre les pelouses sommitales et la forêt des versants n'étant pas toujours nette et évidente à suivre, le périmètre retenu s'appuie sur une succession de pistes, de chemins, de courbes de niveau, et ponctuellement, de lignes de thalweg et de limites de milieux. Dans le détail, les éléments suivants ont été utilisés :

- à l'est, au niveau du Mont Redon et du pic de San-Marti : autour du Mont Redon des limites de milieu entre les plantations de conifère d'une part, les pelouses et bois de feuillus d'autre part, ainsi qu'une piste forestière et des lignes de thalweg autour du pic de San Marti ;

- au niveau de la crête de Serremijeanne, à l'ouest du col du Coudel : des pistes, des sentiers, et les courbes de niveau de 600 m et de 725 m ;

- au niveau de la crête du Mont Péril et du pic de Rey au sud-ouest : des pistes, des sentiers, les courbes de niveau de 800 m et de 850 m ;

- au niveau de la crête du Roc du Tonnerre à l'extrémité sud-ouest, la courbe de niveau de 775 m.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La conservation de la mosaïque de milieux arborés et herbacés des crêtes constitue un enjeu prioritaire. Elle dépend entièrement des activités humaines en présence. Les secteurs les plus rocailleux possèdent une dynamique lente et sont peu sujets à une fermeture des milieux. Mais ce n'est pas le cas des pelouses plus denses qui évoluent par endroit en lande fermée dominée notamment par la Fougère aigle

(*Pteridium aquilinum*

). Quand il a lieu, le pâturage de ces milieux peut ralentir dans une certaine mesure cette évolution.

Les plantations de conifères sont à éviter sur et en contrebas immédiat des crêtes, et plus largement au niveau des zones d'affleurements rocheux. Elles induisent une transformation profonde du milieu qui ne s'accorde pas avec les exigences écologiques des espèces déterminantes identifiées.

Le contexte de crête de la ZNIEFF constitue par ailleurs un site potentiel pour l'installation d'éoliennes. Ces équipements qui nécessitent des aménagements importants (terrassement, ancrage des pylônes, pistes de service...), sont à proscrire au vu des enjeux.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83831	<i>Armeria malinvaudii</i> H.J.Coste & Souli#1911	<i>Armérie de Malinvaud, Arméria de Malinvaud</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		101	100000	1992 - 2017
	103536	<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	<i>Illécèbre verticillé</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2017 - 2017
	717309	<i>Micranthes clusii</i> (Gouan) B.Bock, 2012	<i>Micranthe de L'Écluse, Saxifrage de L'Écluse</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2012 - 2012
	150342	<i>Pulsatilla rubra</i> (Lam.) Delarbre, 1800 var. <i>rubra</i>	<i>Pulsatille rouge, Anémone rouge</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2012
	122115	<i>Sedum anglicum</i> Huds., 1778	<i>Orpin d'Angleterre, Orpin anglais</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2012 - 2017
	129525	<i>Viola bubanii</i> Timb.-Lagr., 1852	<i>Violette de Bubani, Pensée de Bubani</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2004 - 2004

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		1	1	2018 - 2018
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie		2	2	2016 - 2016
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	1	2018 - 2018
Phanérogames	80911	<i>Aira praecox</i> L., 1753	<i>Aira précoce,</i> <i>Canche précoce,</i> <i>Canche printanière</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2017
	81159	<i>Alchemilla saxatilis</i> Buser, 1891	<i>Alchémille des rochers</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2017
	81423	<i>Allium lusitanicum</i> Lam., 1783	<i>Ail du Portugal, Ail des montagnes,</i> <i>Ail douteux, Ail des collines,</i> <i>Ail de Lusitanie</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2017
	718645	<i>Anthemis cretica</i> var. <i>saxatilis</i> (DC. ex Willd.) R.Fern., 1975		Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2017
	610738	<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	<i>Biscutella lime,</i> <i>Lunetière lime,</i> <i>Lunetière à feuilles en cornes de cerf,</i> <i>Lunetière de Lamotte, Lunetière de Méditerranée,</i> <i>Lunetière du granite, Lunetière intriquée, Lunetière pinnatifide</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2012
	86489	<i>Briza maxima</i> L., 1753	<i>Brize élevée,</i> <i>Grande brize</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88476	<i>Carex distachya</i> Desf., 1799	Laïche à deux épis, Laïche à longues bractées	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998
	89663	<i>Centaurea pectinata</i> L., 1763	Centaurée pectinée	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2001
	93864	<i>Cynosurus echinatus</i> L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998
	94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart., T.E.Díaz, Fern.Prieto, Loidi & Peñas, 1984	Cytise des montagnes de la Méditerranée, Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif, Cytise purgatif	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2012
	94765	<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Œillet à feuilles d'hysope, Œillet de Montpellier	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998
	98079	<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann., 1978	Fétuque d'Auvergne	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2017 - 2017
	111406	<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé, Pied-d'oiseau comprimé	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998
	113825	<i>Plantago capitellata</i> Ramond ex DC., 1805	Plantain holosté, Plantain caréné, Plantain recourbé, Plantain à têtes	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2017
	122132	<i>Sedum brevifolium</i> DC., 1808	Orpin à feuilles courtes	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2017
	122971	<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2017 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Airelle myrtille, Myrtille, Maurette, Brimbelle	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2017
Ptéridophytes	923640	<i>Asplenium foreziense</i> Le Grand ex Magnier, 1884	Doradille du Forez	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1992 - 2017
	131829	<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>billotii</i> (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990	<i>Asplenium de Billot</i> , <i>Asplénium lancéolé</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2012 - 2012
	84513	<i>Asplenium onopteris</i> L., 1753	Doradille des ânes	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				1998 - 1998
	95581	<i>Dryopteris oreades</i> Fomin, 1911	Dryoptéride des montagnes, Dryoptéris des montagnes, Dryoptéris des oréades	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2001 - 2001

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Enjeux	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	94765	<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Enjeux	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Enjeux	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Dominique BARREAU, CBNMP		
	M. Jacques SALABERT, SFF, CBNMP		
	M. Philippe DURAND, CBNMP		
	SINP Occitanie		